

une variété énorme de matières premières dont ils doivent profiter. Ciment armé, fer ou acier, glace, bois contreplaqué, standardisation des petits éléments de la construction, voilà l'essentiel de la gamme, le point de départ technique. Autrefois, on n'avait à sa disposition que le bois et la pierre, maintenant on peut faire bien des choses avec l'acier en tôle, l'acier inoxydable sera désormais employé seul ou allié au bois formant des marqueteries.

On ne peut lutter toute sa vie contre la routine, les préjugés, le malthusianisme mental, sans sympathiser avec les architectes, qui eux aussi sont des créateurs. Ils font partie de la grande famille des "modernes" qui, de tout temps, a été dépositaire du génie. Ils participent à la grande harmonie de l'activité intellectuelle qui, dans les arts, les sciences, les lettres apportent quelque chose de nouveau, c'est-à-dire qu'ils activent le progrès.

J'ai accueilli l'art nouveau d'hier, aux temps héroïques, je fraternise avec l'art moderne d'aujourd'hui, et je suis tout prêt à accueillir l'art du métal qui sera l'art de demain. Je sais qu'on a bien trop le sens de la mesure, de l'équilibre, de la proportion, pour que je puisse douter des architectes qui s'adonnent à la recherche des formules nouvelles, et qui ont su, envers et contre tous, être des créateurs.

L'architecture moderne, bien sûr, mais ne disons pas seulement "l'architecture moderne", disons "la vie moderne", toute la vie. L'avenir nous saura gré d'avoir su être de notre temps.

J.-A. BIGONESSE, B. A. A., Architecte.

Né en 1889, à Ste-Jovite de Terrebonne. A étudié au collège de Granby et à l'Ecole Polytechnique de Montréal où il a reçu son diplôme d'architecte et de bachelier des arts appliqués, en 1915. A travaillé pendant deux ans à la construction, comme assistant ingénieur, au chemin de fer Transcontinental, dans l'Ouest; a fait sa cléricature dans différents bureaux à Ottawa, Montréal et Détroit; a pratiqué sa profession à Montréal pendant sept ans et à Québec depuis 1925.

Tél.: ATELIER 2-8715 Une visite est sollicitée
JOSEPH HEBERT
 ELECTRICIEN LICENCIÉ
 Ferblantier, Plombier, Electricien-Licencié
 Poseur d'Appareils à Eau Chaude
 45, RUE DU PONT, — QUEBEC.

Bureau 2-7595 Développement Impression
 Télé.: et Agrandissement
 Rés. 2-1011

W. B. EDWARDS

PHOTOGRAPHIE COMMERCIAL
 225, rue St-Jean et 9 rue Buade - QUEBEC
 Photographie panoramique. Illustration de catalogue

Fondée en 1910

Ecole Technique Québec

185, BOULEVARD LANGELIER
QUEBEC.

Prépare aux carrières industrielles
Outillage perfectionné

Ateliers modernes

Enseignement bilingue

**CONDITIONS D'ADMISSION AUX
COURS REGULIERS DU
JOUR.**

SONT ADMIS SANS EXAMENS :

(a) **Au Cours Technique**

Les candidats qui produisent un certificat de 8e année de la commission scolaire, de trois années de cours classique, diplôme commercial ou l'équivalent.

(b) **Au cours de métiers**

Les candidats qui produisent un certificat de 6e année de la commission scolaire ou l'équivalent.

Les autres doivent passer avec succès un examen sur les matières suivantes:

- 1°—Une dictée d'environ vingt lignes et ne comportant pas de difficultés.
- 2°—Une narration (composition sur un sujet simple).
- 3°—Arithmétique élémentaire (fraction ordinaires et décimales, proportions, pourcentage).
- 4°—Quelques questions sur l'histoire et la géographie du Canada.
- 5°—Notions de dessin géométrique.

A NOTER :

Tout candidat doit être âgé d'au moins 14 ans, à la date de l'examen d'entrée et avoir terminé la 6ième année du cours primaire. Il est tenu de présenter un certificat de vaccination.